

PLAN LOCAL PLU_{2.0} D'URBANISME

PIÈCE N° 5.1.2 PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Approuvé
Révision du POS-Elaboration du PLU Le 9 novembre 2005
Révision n°1 du PLU Le 10 avril 2013
Déclaration de projet n°1 Le

Vu pour être annexé à la délibération du
conseil municipal en date du

Le Maire

Yves Darrigrand



- Servitudes d'Utilité Publique
(données graphiques à titre d'information)
- ★ AC1 - Monument historique
 - AC2 - Périmètre de protection
 - AC2 - Monument naturel (site inscrit)
 - AC4 - AAMP
 - AS1 - Captage d'eau potable
 - EL3 - Domaine public fluvial
 - I1 - Canalisation de transport d'hydrocarbures
 - I2 - Energie hydraulique (usine)
 - I2 - Périmètre de protection
 - I3 - Canalisation de transport de gaz
 - I4 - Canalisation électrique
 - I6 - Mines et carrières
 - PT2 - Axe du faisceau hertzien
 - PT2 - Zone de protection
 - T1 - voie ferrée